



Idée clé

La réadaptation prime sur la rente.

1. Avant la rente : agir tôt

L'AI prévoit des mécanismes de détection et d'intervention précoces afin de soutenir rapidement les personnes menacées d'incapacité durable et de préserver leur lien avec le monde du travail.

2. Ce que l'intervention précoce peut mobiliser

- adaptation du poste de travail ;
- cours de formation ;
- placement et aide à la recherche d'emploi ;
- orientation professionnelle ;
- réadaptation socioprofessionnelle ;
- mesures d'occupation ;
- conseils et suivi.

3. Puis viennent les mesures de réadaptation

Selon la situation, l'AI peut mobiliser des mesures préparatoires, des mesures de réinsertion, des mesures d'ordre professionnel, des moyens auxiliaires et, lorsque les conditions sont remplies, des indemnités journalières.

4. Quand la rente entre-t-elle en scène ?

La rente est examinée lorsque la réadaptation est impossible, insuffisante ou n'a pas permis de restaurer suffisamment la capacité de gain. Elle n'est donc pas le réflexe n° 1, mais l'une des issues possibles du parcours.

Piège d'examen

Question « a-t-il droit à une rente ? » → ne saute pas directement au calcul. Commence par l'atteinte, la capacité, l'exigibilité et la réadaptation.



5. Mini-cas

Une employée souffre depuis plusieurs mois d'importantes douleurs à l'épaule. Elle ne peut plus accomplir certains gestes de son poste, mais son employeur souhaite la garder. Avant de parler de rente, le bon réflexe consiste à examiner les possibilités d'adaptation du poste, de formation, de placement ou de réadaptation.

Sources de contrôle et mise à jour

- OFAS – Prestations de l'assurance-invalidité (AI), pages officielles sur la réadaptation, les prestations en espèces et les conditions d'assurance.
- OFAS – Détection et intervention précoces, état consulté en septembre 2026.
- Centre d'information AVS/AI – Prestations de l'AI, allocation pour impotent, contribution d'assistance, formulaires et mémentos.
- LPGA / LAI / RAI – textes officiels sur Fedlex à vérifier avant publication définitive.
- Ressources JurisMedX : cas pratiques d'assurances sociales et aide-mémoire fournis dans le Campus.

Note JurisMedX : les seuils chiffrés, montants, délais et conditions détaillées doivent toujours être contrôlés sur les sources officielles au moment de la mise en ligne.